



1<sup>ère</sup> pierre  
Foyer d'hébergement / Service d'activités de Jour  
Saint Victor

Vendredi 28 septembre 2012 /16h

Intervention de Georges Vié  
Président de l'afipaeim

*Document non officiel  
Ce texte est susceptible d'évoluer  
à l'occasion de la manifestation.*

Monsieur le Président du Conseil général et sénateur de l'Isère,  
Monsieur le Sénateur, *(si B. Saugey présent)*  
Madame la 1<sup>ère</sup> vice-présidente du Conseil général,  
Monsieur le 2<sup>ème</sup> vice-président du Conseil général,  
Monsieur le Ministre *(si C. Nucci présent comme annoncé)*  
Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hien,  
Monsieur le Maire de Saint Victor de Cessieu,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le Président directeur général de la SEMCODA  
Messieurs les vice-présidents de l'afipaeim délégués au secteur Nord Isère, Gilles et Christian,  
Madame la directrice des Foyers du Nord Isère  
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs  
Chers amis.

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier d'être venus si nombreux, en ce vendredi après midi, veille de week-end.

Votre présence si nombreuse est à la hauteur des attentes qu'a suscité ce projet dans le secteur, que

ce soit de la part des futurs bénéficiaires, des familles ou des professionnels.

Il est vrai que ce type de manifestation est un moment toujours important, pour notre association.

C'est l'occasion de voir concrètement le résultat de centaines d'heures de travail, parfois ingrat, de dossiers, de préparation, de réunions de concertation, de négociations pour convaincre de la nécessité de nos projets et de se dire que cela en valait la peine, même si nous pouvons parfois avoir des moments de découragement.

Un moment d'autant plus important que nous faisons aujourd'hui, si je peux me permettre cette expression un peu triviale, « un deux en un ».

En effet, comme vous le savez, nous réalisons sur ce même site à Saint Victor de Cessieu, à la fois un nouveau foyer d'hébergement qui accueillera une

quarantaine de résidents et un service d'activités de jour de 60 places.

Ce choix, vous l'imaginez, n'est pas le fruit du hasard.

Avec ce projet, il s'agit de répondre à une double préoccupation :

- D'une part, proposer en termes d'hébergement et d'accueil, des réponses adaptées aux spécificités des personnes que nous accompagnons. Des solutions qui puissent s'adapter aux évolutions de leur projet de vie.
- D'autre part, optimiser et rationaliser l'utilisation des moyens dont l'association dispose grâce aux pouvoirs publics.

En effet, notre secteur n'échappe pas au contexte économique global et nos budgets sont de plus en plus contraints. Il nous faut donc faire preuve d'imagination et de créativité pour maintenir notre degré d'exigence dans l'accompagnement de nos enfants.

Le projet de Saint Victor de Cessieu, s'inscrit bien dans cette double logique.

Il intègre cette double exigence que l'afipaeim s'attache aujourd'hui à développer sur l'ensemble de ses projets : une rigueur de gestion mise au service d'une exigence toujours plus élevée en termes de service rendu à la personne et d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement.

Ainsi, la création du futur foyer, de 40 places va permettre de regrouper deux unités dont les conditions d'hébergement sont aujourd'hui particulièrement inadaptées : Le foyer de Charpenay avec la villa du Ruy à Saint Clair de La Tour et le foyer L'Étisque à Bourgoin-Jallieu.

Je pense qu'il est inutile ici, avec vous qui connaissez ces foyers, d'expliquer les raisons de ce choix et de développer l'avancée énorme que va

constituer dans la vie des résidents ce déménagement.

J'ajouterai cependant que ce regroupement va également nous permettre de consacrer deux places sur l'ensemble du projet, pour de l'hébergement temporaire.

Une volonté de l'association, un souhait de notre partenaire, le Conseil général, par rapport à une attente des personnes elles-mêmes ou de leur famille. En effet, ces places « temporaires » nous permettront de proposer une solution alternative pour faciliter une période de transition dans le parcours de vie de la personne ou pour soulager des aidants dans une difficulté momentanée.

Le nouveau Service d'activités de jour de 60 places, regroupera quant à lui :

- le Saj de La Tour du Pin et St Clair La Tour avec 42 places
- 10 places de celui de Bourgoin-Jallieu sur les 30 existantes,
- auxquels viendront s'ajouter 8 nouvelles places créées par le Conseil général. 8 nouvelles places dont nous devons nous féliciter dans cette période difficile où chaque création est une petite victoire.

Appuyé par un ensemble architectural pensé par le Cabinet Giroud Barthe à Vienne, le regroupement de ces différentes unités dispersées sur le secteur du Nord Isère, va permettre d'offrir des conditions de vie plus confortables et véritablement adaptées aux spécificités des personnes. En effet,

l'agencement des futurs espaces, privilégiera des groupes restreints dans les lieux de vie et permettra de les organiser en fonction de l'autonomie des personnes et de leur rythme de vie.

Par ailleurs, la proximité des lieux entre le Saj et le foyer, offrira opportunément la possibilité de mutualiser des espaces collectifs et supports logistiques (salle polyvalente ou d'activités, espace de soins, buanderie, bureaux administratifs). Un choix qui participera à optimiser les financements du projet.

En effet, l'activité du Saj se déroule par définition en journée. Le foyer d'hébergement, quant à lui, commence son activité en fin de journée et le week-end.

La majorité des résidents étant des personnes accueillies au SAJ, cette solution est une

opportunité et nous confirme dans notre choix de partager certains équipements.

Enfin, je le sais par la directrice des foyers Nord Isère et Gilles Vuillemin, le vice président de l'afipaeim, de nouvelles activités sont actuellement en cours d'étude avec les équipes afin d'être proposées aux futurs résidants, dès leur emménagement. Des activités qui seront notamment en lien avec celles existantes sur le territoire et qui favoriseront les échanges pour une véritable intégration des personnes à la vie locale.

A travers ce projet, l'afipaeim réaffirme donc clairement sa volonté d'anticiper sur l'avenir et de disposer pour l'ensemble de ses établissements de meilleurs outils pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur du handicap, tout en s'adaptant à

l'environnement économique, aux évolutions des spécificités des publics accueillis.

Mais, je n'en dirais pas d'avantage aujourd'hui. Nous aurons l'occasion de nous revoir dans quelques mois pour en parler lorsque nous viendront ensemble inaugurer ce nouveau lieu de vie.

Bien évidemment, je ne peux pas conclure mon intervention sans remerciements.

Remerciements à vous tous d'avoir répondu présent à cette manifestation ;

Remerciements à vous, Madame Prades, Directrice des Foyers du Nord Isère, pour l'accueil que vous nous avez réservé avec vos collaborateurs et les usagers futurs résidants ;

Remerciements à notre partenaire qui traditionnellement finance le fonctionnement des

foyers. Je veux bien évidemment parler du Conseil général de l'Isère.

En effet, Monsieur le Président, au-delà de la dimension strictement financière, je crois pouvoir dire ici que ce projet est véritablement l'aboutissement d'un travail de partenariat et de co-construction entre nos équipes et les vôtres pour trouver les solutions mieux adaptées pour les personnes que nous accompagnons.

Ce projet, me semble être une parfaite illustration des nouveaux modes de collaboration que nous souhaitons développer en confiance dans l'avenir.

Bien sur, je me dois d'adresser mes remerciements, à la SEMCODA, opérateur social bien connu dans le Nord Isère. Avec ses équipes, elle nous permet de concrétiser nos attentes et nos ambitions.

Enfin, je ne peux pas oublier l'engagement, la détermination et la mobilisation de tout un territoire et en particulier de ses élus : ceux de la commune de Saint Victor de Cessieu et bien sûr ceux la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien. Sans leur détermination et leur soutien rien n'eut été possible.

En effet, le futur établissement se réalise grâce au terrain d'environ 2 hectares vendu par la Communauté de communes et situé à proximité du centre de Saint Victor de Cessieu.

Peut être parce que, Monsieur le Président de la Communauté de communes, et vous aussi Monsieur le Maire, en acceptant d'accueillir un établissement de l'afipaeim sur votre territoire vous saviez que si handicap était une différence, il pouvait être une différence pleine de richesse,

d'apports mutuels et s'intégrer pleinement dans la vie de la Cité.

Il est vrai, Monsieur le Maire que vous comptez dans votre équipe municipale un conseiller averti sur ces questions en la personne de Bernard Talbot, notre directeur des établissements et services enfance et directeur de la qualité à l'afipaeim.

Connaissant son engagement et sa forte personnalité, je ne doute pas qu'il aura su déployer pour ce projet tout son talent et la force de conviction qu'on lui connaît à l'afipaeim.

Bien évidemment, je ne peux pas terminer mon intervention sans remercier aussi l'ensemble des familles du secteur, les professionnels et avec eux

les résidants qui, avec les élus locaux, ont participé activement, en étant forces de propositions dans toutes les étapes d'élaboration de ce projet.

Qu'il s'agisse des comités de pilotage, du jury d'appel d'offres, des réunions de suivi, du travail d'accompagnement pour faire vivre ce projet avec les futurs résidants : chacun a apporté sa pierre. De l'avis de tous, c'était une première qui a été unanimement appréciée.

Merci donc à tous pour votre engagement qui fait avancer la cause des personnes handicapées intellectuelles en Isère.

Je vous remercie de votre attention.

